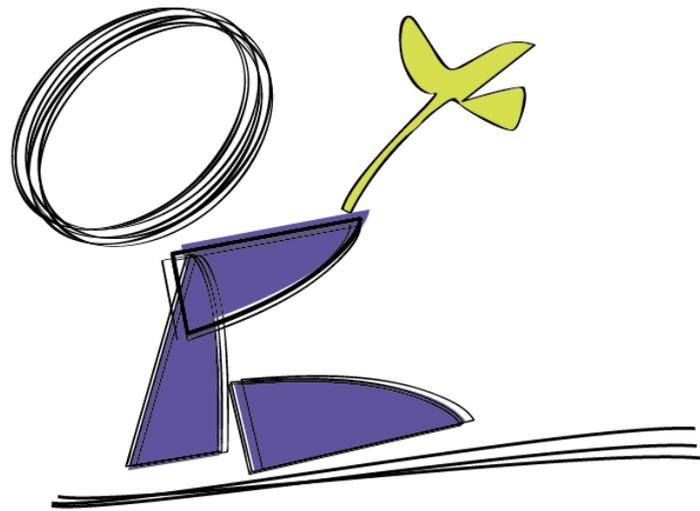


RAPP●RT D'ACTIVITES 2●17



Fondation
Coup d'Pouce



CONSEIL DE FONDATION

Président

M. Christophe Equey

Vice-président

M. Pierre Delgrande

Secrétaire du conseil

M. Sami Jaballah

Membres

M. Guy-Philippe Bolay

Me Stéphanie Cacciatore

M. Luc Mo Costabella

Mme Michèle Dutoit

Mme Danièle Racheter

EQUIPE DE DIRECTION

Direction

Mme Valérie Moraschinelli

Coordination

Mme Vicki Bianchi

En congé maternité de janvier à juin 2017

Mme Marjorie Briaux

Remplacement congé maternité

Secrétariat – coordination

Mme Jennifer Raboud

Secrétariat

Mme Emilia Clerc

Comptabilité

LP Fiduciaire à Lausanne

Mme Laure Parisod



SOMMAIRE

- Le mot du président
 - La vie de la Fondation
 - Passerelle Loisirs : projet pilote
 - Assistant-e d'intégration préscolaire et parascolaire
 - Le centre de loisirs la Cabane Orange – autisme suisse romande
 - Les remerciements
 - Les comptes
-

LE MOT DU PRÉSIDENT : DES LOISIRS COLLECTIFS AUX LOISIRS INCLUSIFS

Depuis le début de son activité en 1999, la mission principale de la Fondation Coup d'Pouce a consisté à organiser des loisirs collectifs pour des enfants et des adultes présentant une déficience intellectuelle ou des troubles du spectre de l'autisme.

Toutefois, depuis quelques années déjà, nous constatons l'émergence de demandes de plus en plus pressantes de la part de nos participants de pouvoir réaliser leurs loisirs de manière individuelle et dans le milieu ordinaire, soit comme tout un chacun, ce que nous appelons des loisirs inclusifs.

Complètement investis par les obligations et les exigences du contrat de prestations nous liant à l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) via insieme Suisse et insieme Vaud, il ne nous a malheureusement pas été possible d'imaginer des réponses concrètes à ces sollicitations pourtant légitimes en regard des effets bénéfiques des politiques publiques vaudoises visant à favoriser l'intégration.

Finalement, la décision d'insieme Vaud de reprendre à son compte dès le 1^{er} janvier 2015 les activités de loisirs collectifs relevant du contrat de prestations de l'OFAS, a déchargé la Fondation de cette mission lui laissant par conséquent le champ libre pour développer un concept et une offre de prestations de loisirs inclusifs.

Portée par des valeurs partagées et soutenue par le Service des assurances sociales et de l'hébergement du Canton de Vaud (SASH), notre idée, après un temps préalable de réflexions et d'études, est entrée dans une phase de réalisation concrète en 2017 sous forme de projet pilote.

Destiné à un collectif limité d'enfants et d'adultes, celui-ci a permis de démontrer que les besoins sont avérés, que grâce à un accompagnant expérimenté de la Fondation Coup d'Pouce, la participation d'une personne présentant une déficience à une activité de loisirs en milieu ordinaire est possible à la satisfaction de chacun.

Toujours avec le soutien du SASH, auquel se sont associés le Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation (SESAF) puis l'Office d'accueil de jour des enfants (OAJE), la Fondation a simultanément entrepris une démarche conceptuellement similaire pour favoriser l'intégration des enfants avec déficience dans les structures pré et parascolaires. Là aussi, l'année 2017 a vu la mise en place effective d'accompagnements dans les crèches ou les garderies également sous la forme d'un projet pilote.

Comme pour les activités de loisirs, cette expérience a confirmé la nécessité et l'utilité d'une telle prestation qui, dans l'ensemble, a donné satisfaction à toutes les parties prenantes.

Tous les enseignements tirés de ces deux projets conduiront en 2018 à poser les bases pour un déploiement progressif auprès d'un plus large public, dont les modalités devront encore être étudiées et définies avec les services cantonaux concernés.

Enfin, en 2017, nous avons aussi adopté une nouvelle devise s'énonçant ainsi : **"Nous contribuons à une société plus inclusive"**. Cet idéal auquel nous aspirons et qui guide nos actions vise une société où on ne peut plus être exclu en raison

d'une déficience, une société où chacun trouve sa place quelle que soit sa situation et cela sans discrimination. L'accueil favorable et le succès très encourageant de nos deux projets pilote nous encouragent à poursuivre dans cette voie.

Je terminerai mon propos en remerciant très sincèrement toutes les instances cantonales, tous nos donateurs et mécènes qui nous ont accordé leur confiance et leur soutien. J'exprime aussi ma reconnaissance aux différentes structures de loisirs ou d'accueil pré et parascolaires pour leur ouverture et enfin à celles et à ceux qui, au quotidien, ont œuvré pour la réussite de ces projets pilotes.

Christophe Equey, président



LA VIE DE LA FONDATION : "NOUS CONTRIBUONS À UNE SOCIÉTÉ PLUS INCLUSIVE"

Active depuis 20 ans dans l'accompagnement des personnes avec une déficience durant leurs activités de loisirs, la Fondation connaît depuis 2015 des changements et une évolution qui lui ont permis de repositionner son activité et de proposer aujourd'hui des projets de loisirs individuels et personnalisés. Dans l'idée de favoriser l'intégration et la participation sociale dans les structures d'accueil ordinaire, la Fondation a mis sur pied un projet pilote axé sur deux versants, le premier concerne le milieu des loisirs ordinaires et le second les structures pré et parascolaires.

Cette évolution très positive et stimulante, a nécessité de repenser notre activité et nos interventions auprès des personnes avec une déficience.

Il a ainsi été nécessaire de concevoir, développer et se familiariser avec de nouvelles pratiques et de nouveaux outils. Beaucoup de temps a également été consacré pour présenter le projet et aller à la rencontre des structures d'accueil (centre de loisirs, passeport-vacances, crèches, garderies, etc.) afin de développer de nouvelles collaborations nécessaires au développement de notre projet. L'accueil très enthousiaste nous a conforté sur le bien fondé de notre démarche.

Un grand travail de coordination a également été nécessaire afin de coordonner, dans le respect de chacun,

les différents besoins et souhaits des nombreux acteurs du projet : les enfants et adultes avec des besoins particuliers, leurs proches, les partenaires, les structures d'accueil et les accompagnants.

Les premiers retours sur cette phase pilote sont très positifs, des adaptations sont encore nécessaires, mais les échos reçus nous encouragent à poursuivre le développement de ces nouvelles prestations.

Je tiens ici à remercier toutes les personnes qui ont contribué avec enthousiasme et dynamisme au développement de ce projet. Les services de l'Etat de Vaud et les partenaires privés pour leur soutien, les membres du Conseil de Fondation, pour leur confiance, les différentes structures pour leur accueil et bien entendu toutes les collaboratrices et collaborateurs de la Fondation qui se sont investis dans ce projet et qui ont ainsi contribué à favoriser l'accueil des personnes avec une déficience au sein de structures ordinaires.

Les pages suivantes vous permettront de prendre connaissance plus en détail des prestations de la Fondation proposées dans le cadre du projet pilote sans oublier quelques reflets des activités de la Cabane Orange organisées pour l'association autisme suisse romande.

Bonne lecture à tous !

Valérie Moraschinelli, directrice

PASSERELLE LOISIRS

PROJET PILOTE — LOISIRS EN MILIEU ORDINAIRE

Ce projet a pour objectif principal de contribuer à une société plus inclusive en permettant aux personnes avec une déficience de prendre part à des loisirs dans un cadre ordinaire.

6

Passerelle loisirs souhaite :

- Soutenir et renforcer les structures de loisirs qui désirent accueillir des personnes avec une déficience par une sensibilisation à l'accueil de personnes avec des besoins particuliers et la mise à disposition d'une ressource supplémentaire en personnel proposant un accompagnement personnalisé,
- Soutenir et accompagner le bénéficiaire et son réseau dans l'élaboration, la mise en place et la réalisation d'un programme d'activités de loisirs en milieu ordinaire.

Partant de ces deux objectifs, le projet pilote proposait de tester les mesures d'accompagnement proposées auprès d'un collectif de structures et de bénéficiaires, d'évaluer les résultats et de préconiser les modalités permettant de développer les prestations proposées. Pour ce faire, la Fondation a pu compter sur le précieux soutien du Service des assurances sociales et de l'hébergement ainsi que des partenaires concernés.

Un dispositif d'accompagnement pilote auprès des structures de loisirs ordinaires intéressées, actives dans la région du Grand Lausanne et du Nord vaudois, a été élaboré en étroite collaboration avec le SASH (Service des assurances sociales et de l'hébergement) et les partenaires concernés.

La Fondation a ainsi établi des accords de collaboration avec un petit réseau de structures intéressées (Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise FASL, l'association des Passeports Vacances de la région lausannoise APVRL, le Passeport Vacances Yverdon et Région, le Centre de Rencontre et d'Animation de Renens (CRA)).

Ces différents partenaires ont été très enthousiastes et ouverts à accueillir une personne avec une déficience en collaboration avec la Fondation. Nous leur sommes sincèrement reconnaissants pour leur collaboration, sans laquelle notre projet n'aurait pas pu prendre forme.

Le second dispositif d'accompagnement a concerné les enfants et adultes avec une déficience qui souhaitaient prendre part à une activité de loisirs au sein d'une structure ordinaire.

Pour constituer le petit collectif de bénéficiaires, la Fondation remercie les trois partenaires du réseau qui ont accepté de la soutenir dans cette démarche : Pro Infirmis Vaud, autisme suisse romande et la Fondation de Vernand, qui ont proposé la prestation pilote à leurs bénéficiaires.

7

La Fondation a ensuite pris le relai et rencontré chaque bénéficiaire intéressé afin de lui présenter plus en détail le projet et d'établir son programme de loisirs personnalisé. C'est-à-dire, définir avec la personne le type de loisirs souhaité, de rechercher la structure de loisirs correspondante, d'effectuer l'évaluation des besoins de soutien en termes d'accompagnement et de définir avec tous les acteurs les objectifs et le programme de loisirs.

Les prestations ont débuté dès le 1er juin 2017 et, à fin 2017, 12 bénéficiaires (9 mineurs et 3 adultes) ont pris part au projet pilote. A la fin de l'année, 6 programmes de loisirs personnalisés ont pu être réalisés et, pour les autres, leur programme de loisirs débutera début 2018.

A titre d'exemple, un jeune garçon avec un trouble du déficit de l'attention avec de l'hyperactivité, qui fréquente l'école ordinaire, a ainsi pu participer 2 mercredis par mois et durant les vacances scolaires aux activités du centre de loisirs de son quartier. Accompagné par un collaborateur de la Fondation, il a pu prendre part aux activités, comme ses camarades de classe. Après 6 mois d'accueil, tout le monde a pu constater qu'il avait bien pris ses marques et qu'il était à l'aise au sein du groupe. Il s'est dit très heureux de pouvoir aller au centre de loisirs. Ces moments ont également permis à ses proches de pouvoir bénéficier de répit.



Un autre exemple est celui d'un adolescent avec un trouble du spectre de l'autisme souhaitant participer aux activités du Passeport Vacances. Toutefois, ce jeune homme craint ce qui est nouveau, peine à entrer en interaction avec ses camarades et a de la difficulté à accepter le regard des autres. A l'été 2017, il a pu prendre part aux activités du Passeport Vacances accompagné par un collaborateur de la Fondation. Il s'est dit très satisfait de ne pas avoir à expliquer ses difficultés et d'avoir quelqu'un vers qui se tourner lorsque les situations étaient trop compliquées à gérer.

Les différents échos des bénéficiaires qui ont apprécié pouvoir « faire comme les autres » et de leurs proches qui ont profité d'un moment de répit, nous confortent dans l'idée que ce projet répond à un besoin. Mais comme toutes nouvelles prestations, certains points doivent être améliorés et il est prévu de poursuivre le développement progressif de cette prestation en 2018 et 2019, grâce notamment au soutien du SASH et d'autres partenaires privés.



PASSERELLE LOISIRS

PROJET PILOTE – BOURSE DE LOISIRS

Cet axe du projet a pour objectif la mise en place des conditions, des partenariats et des analyses techniques utiles à la création d'une bourse de loisirs inclusives regroupant toutes les structures de loisirs partenaires de la Fondation.

Une plateforme informatique permettrait ainsi aux personnes avec une déficience d'accéder rapidement aux possibilités de loisirs ordinaires disponibles selon la région, l'âge, le thème, etc.

Les structures de loisirs partenaires de la Fondation qui feraient partie de la Bourse de Loisirs seraient ainsi sensibilisées à l'accueil d'une personne avec une déficience et pourraient compter sur le soutien de la Fondation par la mise en place d'un renfort pour accompagner le bénéficiaire et la structure dans la réalisation de l'activité.

A fin 2017, la Fondation a rencontré environ 60 structures de loisirs réparties sur l'ensemble du canton et la quasi-totalité ont donné leur accord de principe pour figurer sur la future plateforme Bourse de Loisirs.

Le concept élaboré pour la plateforme informatique permettra de l'intégrer au site Web existant. L'outil donnera la possibilité au bénéficiaire de pouvoir choisir ses loisirs selon différents critères et de faire part directement de son souhait à la Fondation. Cet outil facilitera les démarches d'inscription et permettra à la Fondation de gérer plus rapidement la mise en place de l'activité et les collaborations nécessaires.

Cette plateforme est donc nécessaire au développement de la prestation de loisirs en milieu ordinaire, raison pour laquelle la Fondation a prévu de développer cet outil en 2018.



ASSISTANT-E D'INTÉGRATION PRÉSCOLAIRE E & PARASCOLAIRE (AIPP)

PROJET PILOTE - INSTITUTIONS PRÉSCOLAIRES ET PARASCOLAIRES

10

Cet axe du projet est destiné aux institutions pré et parascolaires reconnues par l'Office de l'accueil de jour des enfants (OAJE) ou par les communes et au bénéfice de prestations de soutien du Service de l'enseignement spécialisé (SESAF).

Les institutions concernées peuvent faire appel à la Fondation pour disposer d'une ressource supplémentaire, qui a pour but de renforcer et soutenir le personnel lorsque la structure accueille un enfant avec des besoins éducatifs particuliers. La Fondation met à disposition de la structure un-e assistant-e d'intégration préscolaire et parascolaire.

A la demande des institutions, la Fondation recherche un collaborateur disponible et gère la partie administrative en lien avec le collaborateur. Elle s'occupe également du suivi et du remplacement du collaborateur si nécessaire.

Le projet a pour but de contribuer à l'intégration des enfants avec des besoins particuliers et à améliorer leur participation sociale au sein de structures d'accueil ordinaires, tout en respectant le cadre de référence et d'intervention de l'institution. Le collaborateur engagé est un soutien à la structure et n'est pas uniquement centré sur l'accompagnement de l'enfant.

La prestation en faveur des structures pré et parascolaires est considérée comme subsidiaire et complète les prestations existantes.



Le projet pilote a débuté au 1^{er} janvier 2017 et s'est essentiellement déroulé dans la région du nord vaudois, avec quelques situations dans le reste du canton. C'est en finalité un total de 15 institutions, prenant en charge 23 enfants avec des besoins éducatifs particuliers qui ont été incluses dans cette phase pilote. Pour ce faire, 20 collaborateurs expérimentés ont été engagés pour 258 heures de soutien hebdomadaire.

La Fondation a donc pu tester la prestation d'assistant-e d'intégration préscolaire et parascolaire et l'ajuster au plus près des besoins des structures.

11

Afin d'évaluer cette phase pilote, une enquête de satisfaction a été menée auprès des structures concernées.

Les réponses très positives confirment que le dispositif imaginé et les prestations proposées correspondent à un réel besoin et donnent entière satisfaction.

Le projet, avec le soutien du SESAF et de l'OAJE, va ainsi se développer progressivement en 2018 avec l'ouverture des prestations à l'ensemble des institutions du canton avec un collectif maximum de 40 structures.



LES ACTIVITÉS DE LA CABANE ORANGE

12

Depuis 2011, l'Association autisme suisse romande nous a confié l'organisation des activités de son centre de loisirs la Cabane Orange. Ce partenariat a permis de poursuivre la formation des collaborateurs aux spécificités de l'organisation d'activités de loisirs pour les personnes présentant des troubles du spectre de l'autisme.

Pour les enfants et adolescents, 8 week-ends ont été organisés. Ils ont pu profiter de descentes en luge, visiter le Swiss Vapeur Parc, s'initier à la moto sidecar, frissonner au parc d'attraction Happyland, tester leur agilité sur un parcours accrobranche, ou encore vivre un week-end sur les thèmes d'halloween, des sports et détente ainsi que de la magie de Noël.

Pour les adultes, 6 week-ends ont été organisés. Ils ont pu se détendre aux bains thermaux, se balader en calèche et s'initier au monde du cheval, pratiquer le vélo tandem, randonner dans le magnifique décor du Creux du Van, préparer de nombreuses douceurs autour du thème du chocolat et découvrir les Pléiades en train.

Cette année, nous avons pu proposer 4 séjours d'une semaine. Prêles et Anzère ont accueilli un groupe d'enfants pour une semaine de séjour, Enney a accueilli un groupe d'enfants et d'adultes avec une bonne autonomie et Anzère à nouveau a accueilli un groupe d'adultes.

Au programme notamment, des balades en montagne, au bord de lac, du cheval, du bateau, découvertes de nouvelles régions mais aussi des activités créatives et manuelles.

La Fondation a ainsi organisé **623 journées** d'activités pour l'association autisme suisse romande et un total de **168 collaborateurs** ont été engagés pour l'accompagnement.



JOURNÉES D'ACTIVITÉS CABANE ORANGE EN 2017

• Séjour d'été – Prêles (1 semaine) (Mineurs)	88.0
• Séjour d'été – Anzère (1 semaine) (Mineurs)	96.0
• Séjour d'été – Enney (1 semaine) (Bonne autonomie - Mineurs/Majeurs)	88.0
• Séjour d'été – Anzère (1 semaine) (Majeurs)	96.0
• Week-ends – mineurs (8 activités)	147.5
• Week-ends – majeurs (6 activités)	107.5
TOTAL DES JOURNEES	623.0

Personnes accueillies sur les activités de la Cabane Orange

	Mineurs	Majeurs	Total
Week-ends	59	43	102
Séjours d'été	31	15	46
	90	58	148

Collaborateurs engagés sur les activités de la Cabane Orange

▪ Responsables	18 personnes
▪ Co-responsables	5 personnes
▪ Moniteurs / monitrices	137 personnes
▪ Cuisiniers/cuisinières	4 personnes
▪ Aides de cuisine	4 personnes

REMERCIEMENTS

Le soutien et la générosité de nombreux partenaires sensibles aux buts de la Fondation nous ont permis à nouveau cette année de remplir notre mission.

14

Nos remerciements vont **aux autorités cantonales vaudoises** qui nous soutiennent :

- Le Service des assurances sociales et de l'hébergement – SASH
- Le Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation – SESAF

Nous n'aurions pas pu mener à bien notre mission sans le soutien considérable de **partenaires privés** :

- La Loterie Romande
- Fondation Next
- La Fondation Juchum
- La Fondation Patrick Jucker
- La Fondation Trait d'Union
- Retraites Populaires
- Le Lions Club Lausanne – Jorat
- Tous les donateurs privés qui nous ont soutenus et qui ont été sensibles aux projets de la Fondation.

Nous remercions également l'**association autisme suisse romande** qui nous confie, depuis 7 ans, l'organisation de son centre de loisirs.

Divers partenaires nous ont également soutenus dans l'organisation de nos activités et le développement de nos projets :

- La **Fondation Eben-Hézer** qui nous met à disposition gracieusement son infrastructure pour les départs et les retours des séjours d'été,
- **Notre comité scientifique** composé de : M. Charles Gardou, professeur à l'Université Lyon II, M. Jean-Louis Korpès, professeur émérite à la Haute Ecole de Travail Social de Fribourg et Mme Mireille Scholder, directrice de la Fondation de Vernand à Cheseaux-sur-Lausanne,
- **Notre comité de soutien** composé de : M. Claude Romy, directeur général, Dimension SA à Lausanne et M. Jean-Robert Yersin, président du Conseil d'administration, Retraites Populaires, Lausanne.

Il nous faut encore remercier toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à la vie de la Fondation, familles, tuteurs, partenaires institutionnels pour leur confiance et leur collaboration depuis de nombreuses années.

Et nous ne pourrions conclure sans adresser nos très sincères remerciements aux bénéficiaires pour leur confiance et leur fidélité et aux collaborateurs d'activités sans qui la Fondation n'aurait pu offrir des activités de qualité.

Merci...



Tél. 021 310 23 23
Fax 021 310 23 24
www.bdo.ch

BDO SA
Blépôle 5C-B - Epalinges
Case postale 7690
1002 Lausanne

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint au Conseil de fondation de la

Fondation Coup d'Pouce, Lausanne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation et annexe) de la Fondation Coup d'Pouce pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Lausanne, le 23 avril 2018

BDO SA



Helena Kara
Expert-réviseur agréé



Nadia Quévit
Expert-réviseur agréé
Auditeur responsable

Annexes :
Comptes annuels

Fondation Coup d'Pouce
Lausanne

BILAN AU 31 DECEMBRE	2017	2016
	CHF	CHF
ACTIF		
Actif circulant	537 360.71	577 563.17
Trésorerie	432 419.55	567 209.67
Caisse	1 982.45	776.50
PostFinance	401 476.35	530 116.57
Banque	28 960.75	36 316.60
Créances résultant de prestations de services	765.40	1 667.10
Débiteurs	765.40	1 667.10
Actifs de régularisation	104 175.76	8 686.40
Charges payées d'avance	8 422.00	8 686.40
Produits à recevoir SASH	39 455.40	0.00
Produits à recevoir SESAF	56 298.36	0.00
Actif immobilisé	233 828.60	236 687.60
Immobilisations corporelles	233 828.60	236 687.60
Mobilier de bureau	1.00	1.00
Machines de bureau	1.00	1.00
Matériel informatique	900.00	1 800.00
Immeuble	232 926.60	234 885.60
TOTAL ACTIF	771 189.31	814 250.77

Fondation Coup d'Pouce
Lausanne

BILAN AU 31 DECEMBRE	2017	2016
	CHF	CHF
PASSIF		
Capitaux étrangers	557 518.43	600 699.74
Capitaux étrangers à court terme	77 921.50	48 925.75
Dettes résultant de l'achat de biens et prestations de services	11 111.90	1 868.85
Créanciers	11 111.90	1 868.85
Autres dettes à court terme	44 388.25	15 266.65
Dettes salariales, sociales et fiscales	40 816.05	1 882.75
Dettes ASR, SASH	3 572.20	13 383.90
Passifs de régularisation	22 421.35	31 790.25
Charges à payer	22 421.35	31 790.25
Capitaux étrangers à long terme	232 926.60	234 885.60
Dettes à long terme portant intérêt	232 926.60	234 885.60
BCV, prêt hypothécaire	232 926.60	234 885.60
Fonds affectés	246 670.33	316 888.39
Fonds "Réserves pour fluctuation de produits, charges et subv."	45 200.00	45 200.00
Fonds "Projets pour activités supplémentaires"	44 170.59	71 009.30
Fonds "Rénovation des locaux"	55 000.00	55 000.00
Fonds "Fondation Patrick Jucker"	7 997.34	9 876.69
Fonds "Renouvellement base de données"	26 000.00	34 000.00
Fonds "Amortissement prêt hypothécaire"	45 802.40	45 802.40
Fonds "Loterie Romande"	0.00	56 000.00
Fonds "Fondation Philanthropique Next"	22 500.00	0.00
Capitaux propres	213 670.88	213 551.03
Capital	212 389.74	212 389.74
Résultat de l'exercice	1 281.14	1 161.29
TOTAL PASSIF	771 189.31	814 250.77

Fondation Coup d'Pouce
Lausanne

18

COMPTE D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE	2017	BUDGET 2017	2016
	CHF	CHF	CHF
PRODUITS			
Participations frais de fonctionnement	10 425.00	10 400.00	12 190.00
Participations individuelles aux activités	30 235.00	31 700.00	40 245.00
Contributions allocation pour impotence	11 189.80	12 200.00	12 076.10
ASR - autisme suisse romande - "Cabane Orange"	204 657.80	208 230.00	195 907.90
SESAF - mandat projet Volet I	101 881.72	0.00	0.00
SASH - contrat de mandat	0.00	0.00	40 000.00
SASH - mandat projet Volet I et II	116 217.20	149 561.80	48 138.20
Produits des prestations	474 606.52	412 091.80	348 557.20
Produits divers	1 543.30	600.00	2 753.15
Autres produits d'exploitation	1 543.30	600.00	2 753.15
Don Fondation Patrick Jucker	20 000.00	20 000.00	0.00
Don Kiwanis	0.00	0.00	11 500.00
Don Retraites Populaires	3 000.00	0.00	5 000.00
Don Lions Club	2 000.00	2 000.00	0.00
Don Fondation Juchum	25 000.00	0.00	0.00
Don Fondation Trait d'Union	6 500.00	0.00	0.00
Don Fondation Philanthropique Next	30 000.00	0.00	0.00
Don Loterie Romande	0.00	0.00	140 000.00
Dons non-affectés	6 125.80	28 058.20	1 321.45
Recherche de fonds	92 625.80	50 058.20	157 821.45
Total Produits d'exploitation	568 775.62	462 750.00	509 131.80

Fondation Coup d'Pouce
Lausanne

COMPTE D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE	2017	BUDGET 2017	2016
	CHF	CHF	CHF
CHARGES			
Charges de personnel activités	-223 893.98	-283 546.69	-137 960.40
Autres charges	-94 494.40		-111 978.01
Charges des activités	-318 388.38	-283 546.69	-249 938.41
Charges de personnel administratif	-246 204.43	-247 700.00	-214 137.40
Frais de locaux	-26 039.85	-25 500.00	-24 653.65
Sous-location	18 928.30	18 780.00	19 155.00
Frais de bureau	-18 927.52	-12 600.00	-11 583.05
Frais de véhicules et déplacements	-133.80	0.00	-894.80
Assurances d'exploitation	-2 681.95	-3 000.00	-1 773.35
Honoraires de tiers	-7 261.20	-3 500.00	-3 290.00
Honoraires comptabilité	-34 830.40	-32 860.00	-26 546.40
Frais de représentation	0.00	0.00	-100.00
Autres charges d'exploitation	-70 946.42	-58 680.00	-49 686.25
Amortissements	-2 859.00	-3 800.00	-3 736.95
Total Charges d'exploitation	-638 398.23	-593 726.69	-517 499.01
Résultat d'exploitation	-69 622.61	-130 976.69	-8 367.21
Produits financiers	0.00	0.00	0.00
Charges financières	-4 487.10	-4 900.00	-4 765.86
Résultat financier	-4 487.10	-4 900.00	-4 765.86
Produits des exercices antérieurs	4 011.50	0.00	17 815.35
Charges des exercices antérieurs	0.00	0.00	-633.65
Résultat exceptionnel, unique ou hors période	4 011.50	0.00	17 181.70
Attribution Fonds affectés			
- Fonds "Fondation Philanthropique Next"	-22 500.00	0.00	0.00
- Fonds "Loterie Romande"	0.00	0.00	-56 000.00
Dissolution Fonds affectés			
- Fonds "Projets pour activités supplémentaires"	28 000.00	70 000.00	50 000.00
- Fonds "Fondation Patrick Jucker"	1 879.35	9 876.69	2 712.66
- Fonds "Renouvellement base de données"	8 000.00	0.00	0.00
- Fonds "Loterie Romande"	56 000.00	56 000.00	0.00
- Fondation d'Aide à Insieme Vaud	0.00	0.00	400.00
Variation des fonds affectés	71 379.35	135 876.69	-2 887.34
Résultat de l'exercice	1 281.14	0.00	1 161.29

Fondation Coup d'Pouce
Lausanne

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

1. ORGANISATION DE LA FONDATION

But de la Fondation

La Fondation Coup d'Pouce est une fondation sans but lucratif au sens des articles 80 et suivants du Code civil suisse. La Fondation a pour but la formation, l'éducation et l'accompagnement de personnes mineures et majeures présentant une déficience intellectuelle, des troubles du spectre de l'autisme ou d'autres déficiences limitant leur indépendance.

Membre du Conseil de fondation

M. Christophe Equey	Président	Signature collective à deux
M. Pierre Delgrande	Vice-président	Signature collective à deux
M. Abdessattar Jaballah	Secrétaire	Signature collective à deux
Mme Michèle Dutoit	Membre	Pas de signature
M. Guy-Philippe Bolay	Membre	Pas de signature
Mme Danièle Racheter	Membre	Pas de signature
Mme Stéphanie Cacciatore	Membre	Pas de signature
M. Luc Mo-Costabella	Membre	Pas de signature

Autres personnes engageant la Fondation

Mme Valérie Moraschinelli	Directrice	Signature collective à deux
---------------------------	------------	-----------------------------

Mandat pour la tenue de la comptabilité

LP Fiduciaire Sàrl
Av. de la Chablère 4
1004 Lausanne

Organe de révision

BDO SA, succursale d'Epalinges
Case postale 7690
1002 Lausanne

Répartition de la fortune de la Fondation	Limites de placement	31.12.2017		31.12.2016	
		Quote-part de la fortune		Quote-part de la fortune	
	%	%	CHF	%	CHF
Trésorerie	100%	100%	432 419.55	100%	567 209.67
Créances et actifs de régularisation	100%	24%	104 941.16	2%	10 353.50
Biens immobiliers	30%	54%	232 926.60	41%	234 885.60
Autres actifs	100%	0%	902.00	0%	1 802.00
Total de la fortune		178%	771 189.31	144%	814 250.77

Commentaire : La Fondation a acquis les locaux administratifs qu'elle louait auparavant. Le total de son placement dans des biens immobiliers se trouve dans les limites fixées par l'Autorité de surveillance. Ce bien immobilier en copropriété est destiné à un usage propre conformément aux décisions prises par le Conseil de Fondation.

2. INFORMATIONS SUR LES PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Généralités

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du droit comptable suisse (titre trente-deuxième du Code des obligations). Les principaux principes d'évaluation appliqués qui ne sont pas prescrits par la loi sont décrits ci-après.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont amorties de manière linéaire.

Dérogation au principe de continuité dans la présentation

Certains éléments des comptes annuels de 2016 ont été reclassés afin de permettre la comparaison avec la présentation 2017.

Fondation Coup d'Pouce
Lausanne

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

3. INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN ET DU COMPTE D'EXPLOITATION

Evolution des fonds affectés

	Soldes au 01.01.2017	Attributions	Dissolutions	Soldes au 31.12.2017
Fonds "Réserves pour fluctuation de produits, charges et subventions."	45 200.00	0.00	0.00	45 200.00
Fonds "Projets pour activités supplémentaires"	71 009.30	1 161.29	-28 000.00	44 170.59
Fonds "Rénovation des locaux"	55 000.00	0.00	0.00	55 000.00
Fonds "Fondation Patrick Jucker"	9 876.69	0.00	-1 879.35	7 997.34
Fonds "Renouvellement base de données"	34 000.00	0.00	-8 000.00	26 000.00
Fonds "Amortissement prêt hypothécaire"	45 802.40	0.00	0.00	45 802.40
Fonds "Loterie Romande"	56 000.00	0.00	-56 000.00	0.00
Fonds "Fondation Philanthropique Next"	0.00	22 500.00	0.00	22 500.00
Total des fonds	316 888.39	23 661.29	-93 879.35	246 670.33

Description de l'objet et de l'utilisation des fonds affectés

1. Fonds "Réserves pour fluctuation de produits, charges et subventions."

Ce fonds a pour but d'égaliser le résultat en fonction de l'évolution des produits, des charges et des subventions, ainsi que de couvrir le fonds de roulement de la Fondation.

2. Fonds "Projets pour activités supplémentaires"

Le solde des résultats bénéficiaires après attributions aux autres fonds sont attribués au Fonds "Projets pour activités supplémentaires". Le solde de ce compte est analysé pour déterminer si une activité supplémentaire est possible et, le cas échéant, une proposition sera faite au Bureau ou au Conseil de Fondation pour introduire l'activité dans le programme de l'année suivante. Dissolution du don de la Fondation Juchum attribué au projet Chamois.

3. Fonds "Rénovation des locaux"

Ce fonds est destiné aux travaux extérieurs de l'immeuble acquis en copropriété, au changement de système de chauffage, aux installations électriques et à la rénovation des aménagements intérieurs.

4. Fonds "Fondation Patrick Jucker"

Ce fonds est destiné au solde des dons à but spécifique effectués par la Fondation Patrick Jucker. Dissolution de la part attribuée au projet Chamois.

5. Fonds "Renouvellement base de données"

Ce fonds est destiné au remplacement des bases de données et logiciels de gestion des projets.

6. Fonds "Amortissement prêt hypothécaire"

Ce fonds est destiné à l'amortissement partiel du prêt hypothécaire à taux fixe BCV.

7. Fonds "Loterie Romande"

Ce fonds est destiné à la mise en place et à la réalisation du projet pilote 2016-2017 "Passerelle Loisirs".

8. Fonds "Fondation Philanthropique Next"

Ce fonds est destiné à couvrir le poste supplémentaire dans le cadre du projet pilote "Passerelle Loisirs".

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

	31.12.2017	31.12.2016
	CHF	CHF
3. INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN ET DU COMPTE D'EXPLOITATION		
Dettes envers l'institution de prévoyance professionnelle	6 199.15	0.00
Capital de la Fondation	213 670.88	213 551.03
Capital au 1er janvier	213 551.03	212 389.74
Attribution au Fonds "Projets pour activités supplémentaires"	-1 161.29	0.00
Résultat de l'exercice	1 281.14	1 161.29
Résultat exceptionnel, unique ou hors période	4 011.50	17 181.70
Produits des exercices antérieurs	4 011.50	17 815.35
- Dissolution partielle de la provision impôt à la source	4 000.00	0.00
- Ecart de caisse	11.50	0.00
- Dissolutions de provisions des exercices antérieurs	0.00	17 353.50
- Divers	0.00	461.85
Charges des exercices antérieurs	0.00	-633.65
- Divers	0.00	-633.65

4. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Actifs engagés en garantie des dettes de la Fondation

Bien immobilier	232 926.60	234 885.60
Cédule hypothécaire 1er rang	500 000.00	500 000.00
Cédule hypothécaire 2ème rang	300 000.00	300 000.00

PPE - Valeur du fonds de rénovation en faveur de la Fondation 24 600.00 45 600.00

Valeur d'assurance incendie de la part de copropriété (ECA indice 125) 747 717.00 747 717.00

Autres éléments

1. Impôt à la source

La Fondation a procédé à une annonce spontanée aux Autorités fiscales. Des retenues d'impôt à la source se sont révélées erronées durant plusieurs exercices. Nous avons évalué les impacts de cette démarche et constitué une provision pour les années 2008 à 2009. Au 31 décembre 2017, cette provision se monte à CHF 4'000 (2016: CHF 8'000).

2. Exonération fiscale

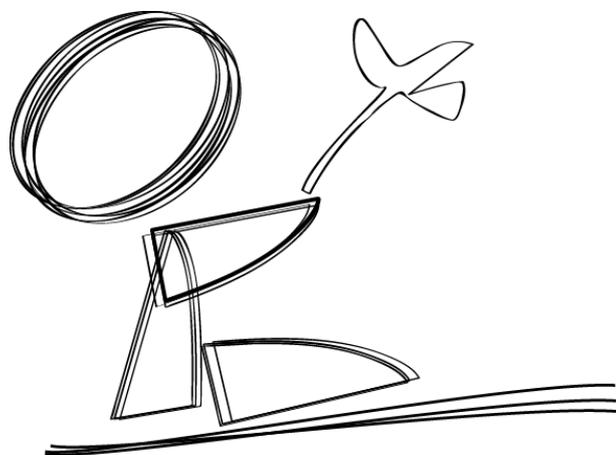
La Fondation est exonérée de l'impôt sur le bénéfice et le capital ainsi que sur les successions et donations selon correspondance du 20 juillet 1998.

3. Déclaration du nombre d'emplois à plein temps

A l'instar de l'exercice précédent, le nombre d'emplois à plein temps en moyenne annuelle n'était pas supérieur à 10 au cours de l'exercice sous revue.

4. Evénements importants survenus après la date du bilan

Il n'existe aucun événement important survenu après la date du bilan ayant un impact sur les valeurs comptables des actifs et passifs présentés ou devant être publié ici.



Fondation Coup d'Pouce

Av. de la Chablière 4

1004 Lausanne

021 323 41 39

www.coupdepouce.ch

info@coupdepouce.ch

CCP 17-372891-6